



**COMPTE RENDU
du Comité Syndical
du 13 Décembre 2016**

Date de la convocation : le 6 Décembre 2016

L'an deux mille seize, le 13 Décembre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Marc HERVE, Philippe LETOURNEL, Philippe BONNIN, Luc MANGELINCK, Jacques BENARD, Joël SIELLER, Joseph ERARD (suppléant M. BOIVENT)

Pouvoir : 1 pouvoir

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Mesdames Valérie FAUCHEUX, Sandrine ROL, Messieurs Joseph BOVENT, Nicolas BELLOIR, Jean-Pierre MARTIN, André LEFEUVRE, Jean-Luc BOURGEOUX

Assistaient également : Mesdames Christine PIRON du SMPBC, Anne-Marie AQUILINA de la CEBR, Véronique PERRATON du SMG35, Messieurs Franck-Olivier HENRY d'Eau du Pays de St Malo et Jean-Pierre TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 6 Décembre 2016

ORDRE DU JOUR

Le mardi 25 octobre 2016 à 9h30

2d, allée Jacques FRIMOT 35000 RENNES

L'ordre du jour est le suivant :

- N°1 **Approbation du compte rendu du comité du 25 Octobre 2016**
- N°2 **Désignation d'un secrétaire de séance**
- N°3 **Point sur les délégations du Président et du bureau**
- N°4 **Création d'un poste en CCD (Captages Prioritaires)**
- N°5 **RIFSEEP**
- N°6 **Débat d'orientation Budgétaire**
- N°7 **Décision Modificative n°2**

Questions diverses

- N°8 **Avenir SMG**
- N°9 **Présentation Observatoire**
- N°10 **Point niveau des ressources**

9h45 Monsieur Fauvel procède à l'appel, 9 membres du comité sont présents le quorum étant atteint le comité peut valablement délibérer. Il est indiqué qu'il n'y aura pas de décision Modificative n°2 (point n°7) mais qu'un nouveau point est proposé : inscription d'un programme complémentaire n°3. Les membres du comité sont d'accord pour ajouter ce point à l'ordre du jour.

ADMINISTRATION GENERALE

N°16/12/01 Approbation du compte rendu du comité du 25 octobre 2016

Il est validé à l'unanimité.

N°16/12/02 Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Marc HERVE est désigné comme secrétaire de séance.

N°16/12/03 Point sur les délégations du Président et du bureau

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 26 Octobre au 6 Décembre 2016 :

Date	Objet	Attributaire	Montant (TTC)
28/10/2016	Parrainage atelier	Ideal Connaissance	4 800,00€
30/11/2016	Révision support comm CGLE	Agence Autrement	278,40€
15/11/2016	300 Chemises et 8 fiches	Cloitre	1363,20€
15/11/2016	Projet et Création Observatoire 2015	Autrement	2940,00€
16/11/2016	Animation d'un atelier au CGLE 2017	Périgraphe	552,00€
16/11/2016	Recharge Roll UP	Cloitre	132,00€
02/12/2016	Révision clio I	Pace Automobiles	365,38€
06/12/2016	Location matériel au CGLE 2017	AMExpo	317,16€
06/12/2016	Assurances Responsabilité civile Générale	SMACL	801,76€
06/12/2016	Assurance : Dommages aux Biens	Groupama	275,43€
06/12/2016	Assurance : Flotte Automobiles	Groupama	824,04€

Monsieur Trouslard indique que 6 des devis signés sont en rapport avec le CGLE et 3 avec les assurances.

*Personnel :

Date	Type de contrat
25/11/2016	Lancement d'une procédure de recrutement pour le poste de Technicien de surveillance des PPC (CDD 2 ans)

M. Benard demande pourquoi le poste suivi PPC est envisagé sur 2 ans. M. Trouslard explique la visibilité est bonne à 2 ans et que les élus du bureau envisagent de pérenniser ce rôle du SMG.

M. Erard estime que la mission d'accompagnement du SMG pour le suivi des PPC devra être revue à moyen terme.

M. Letournel confirme l'intérêt du rôle du SMG pour le suivi des PPC et l'importance des connaissances agricoles que la personne en charge doit avoir.

Le comité prend acte des décisions prises.

N°16/12/04 Création d'un poste en CCD (Captages Prioritaires)

La délibération n°16-06-05 du 28 juin 2016 a validé le principe de l'assistance financière et technique du SMG35 aux 5 captages prioritaires souterrains-Vau Reuzé, la Gentière, la Couyère, les Aulnais - Méjanot et le Chalonge). Aujourd'hui les 5 maîtres d'ouvrage ont donné leur accord pour l'intervention du SMG et les services de l'état « poussent » pour que les études commencent au plus vite.

Le démarrage et les premiers suivis d'étude nécessitent un équivalent temps plein pendant un an (moins ensuite) que le service ne peut assumer. Lors de la réunion du 15 novembre 2016, les élus du bureau ont donné leur accord pour embaucher une personne en CDD sur un an pour s'acquitter de cette mission.

M. Bonnin confirme les enjeux sur les ressources souterraines qui sont moins vulnérables.

Le comité accepte de créer un poste en CDD pour la mission « captages prioritaires », et d'y affecter M. DUBUS, à compter du 5 janvier 2017.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N°16/12/05 RIFSEEP

Le décret 2014-513 du 20 mai 2014 et la circulaire du 5 décembre définissent les conditions de mise en œuvre d'un nouveau régime indemnitaire qui remplacera toutes les primes existantes (RIFSEEP). Plusieurs réunions ont eu lieu à ce sujet courant 2016, que ce soit avec les agents (2) et avec les élus du bureau (2).

Le projet de délibération a reçu un avis favorable au comité technique du CdG du 12 décembre 2016.

Jean-Pierre Trouslard en déroule le contenu.

Les principaux points sont les suivants :

- Classement de chaque poste en groupe de fonctions
- Définitions des fonctions et d'une fourchette de primes correspondantes (nettement inférieure au plafond) pour l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)
- Non mise en œuvre pour l'instant de la part facultative

Le nouveau régime indemnitaire entrera en vigueur au 1 janvier 2017.

M. Benard fait remarquer que si un jour le complément indemnitaire est mis en place, cela fera augmenter la masse salariale. M. Erard trouve surprenant que le montant mini est de 3000€, notamment pour les catégories C.

M. Trouslard précise que la mise en place du Rifseep fait partie d'un ensemble de réformes plus larges avec notamment la mise en place des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) qui vont notamment ralentir l'évolution des agents (passage à l'échelon supérieur à la durée unique maximum).

A noter qu'une nouvelle délibération devra être prise en 2017 car les arrêtés d'application ne sont pas encore sortis pour les ingénieurs.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

N°16/12/06 Débat d'orientation Budgétaire

En préambule, M. Fauvel fait remarquer que le service a dû relancer les SMP pour pouvoir payer leurs opérations et ne pas reporter trop d'écritures sur 2017. Ceci s'est traduit par une surcharge importante les 15 derniers jours (2,5M€ de payés pour un total annuel de 7M€). Il souhaite que les élus ici présents transmettent le message à leur service pour éviter une situation similaire l'année prochaine.

Jean-Pierre explicite la note envoyée pour le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), conforme au CGCT et à l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015. Quelques modifications sont présentées sur l'évolution de la trésorerie (cf document joint).

Des discussions ont lieu notamment sur le financement de l'agence de l'eau qui se réduit à peau de chagrin. En conclusion, les élus pensent que c'est via le Pôle Ouest que des actions doivent être menées.

Le comité prend acte que le débat d'orientation budgétaire a bien eu lieu.

N°16/12/07 programme complémentaire n°3

Afin de solder l'opération « usine de Chateaubourg », il est nécessaire d'inscrire la ligne suivante au programme d'opérations :

SMP	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération	Montant complémentaire à inscrire	Observations
SYMEVAL	Usine de Chateaubourg-complément	12 800 000 €	112 112 €	Complément constaté au solde : avenants finançables et révisions

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

N°16/12/08 Avenir SMG

Une réunion de bureau spécifique a eu lieu le 18 novembre dernier.

Des réflexions sont en cours afin de faire évoluer le rôle du SMG, notamment au regard de la modification de la structuration de l'eau suite à la loi NOTRe.

Les principaux points en discussion sont les suivants :

- Rôle de prescripteur sur la gestion de la ressource (compétence transport ?)
- Mise en œuvre d'une solidarité pour le renouvellement des réseaux
- Financement des ouvrages structurants (y compris leur renouvellement)

D'autres réunions sont à prévoir avant de proposer des éventuelles évolutions de statut, sans doute vers fin 2017.

N°16/12/09 Présentation Observatoire

M. Hervé explique qu'il est prévu de présenter le document annuel 2017 et l'étude patrimoniale au cours du premier trimestre 2017. Il est envisagé 2H de présentation en fin de journée au village des collectivités. Le public cible sont les élus des syndicats et des EPCI, mais aussi les exploitants qui doivent entendre certains messages sur la qualité des services publics. Peut-être également d'autres acteurs type département, région ou agence. La réunion aura lieu le 9 mars 2017 au village des collectivités vers 18H30.

M. Nadesan propose qu'une présentation soit faite également aux associations, elle aura lieu au SMG.

N°16/12/10 Point niveau des ressources

Ce point est présenté par Antoine Deconchy. Le déficit pluviométrique de l'été n'a pas été compensé par les pluies d'automne. De nombreuses ressources présentent un niveau inquiétant, notamment sur la Côte d'Emeraude et la Vilaine amont (dérogation obtenue sur les débits réservés, imports depuis CEBR prochainement déclenché). Le risque est surtout important de ne pas remplir les barrages à l'hiver 2017. Une étude est en cours sur Côte d'Emeraude pour déterminer le déficit structurel, une autre suivra qui étudiera toutes les solutions possibles pour apporter un complément de ressources.

On constate depuis quelques années une reprise de plus en plus tardive des pluies d'automne, la gestion des barrages sera sans doute à adapter. Une gestion coordonnée de la ressource s'avère plus que jamais nécessaire.

Le niveau des nappes non exploitées (données BRGM) est moyen mais ceux de Montauban sont très bas.

La séance est levée à 11H50

Prochaines dates :

- Bureau : 31 janvier 2017 à 9H30
- Comité : 14 Février 2017 à 9H30

The image shows several handwritten signatures in blue ink, some of which are crossed out with horizontal lines. The signatures are located below the meeting dates and above the page number.